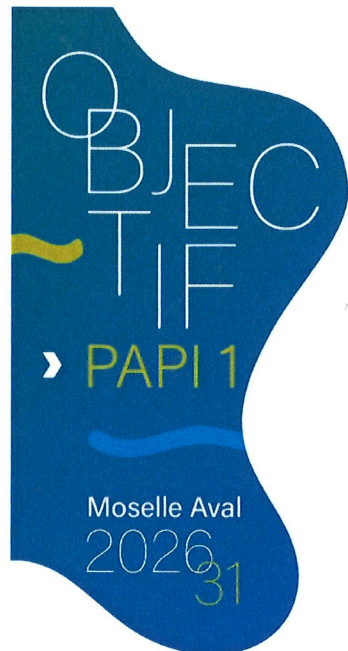




Monsieur François HENRION
Président
Syndicat Mixte Moselle Aval
CS 30353
1 place du Parlement
57011 METZ Cedex 1

Metz, le 2 juillet 2025

Objet : PAPI 1 du bassin versant de la Moselle aval 2026 - 2031 – Lettre d'intention

Monsieur le Président,

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de la Moselle aval 2026 – 2031, animé et porté par le Syndicat Mixte Moselle Aval, permettra, une fois labellisé, de promouvoir une gestion intégrée, cohérente et concertée des risques d'inondation à l'échelle d'une aire hydrographique pertinente dans laquelle s'inscrit l'Eurométropole de Metz. Il a également vocation à servir des réflexions et des actions concrètes pour permettre à nos territoires de mieux appréhender la nature et l'ampleur des aléas, et de mieux se préparer aux risques d'inondation qu'ils génèrent.

La démarche PAPI répond aux objectifs d'amélioration et de partage des connaissances, tout en favorisant la mise en œuvre d'actions de prévention des inondations. De plus, le PAPI facilitera la mobilisation de financements pour mener à bien la centaine d'actions prévues sur le territoire, portées par une large pluralité de maîtres d'ouvrage. Dans ce contexte, l'Eurométropole de Metz souhaite saisir l'opportunité d'inscrire au PAPI un ensemble d'actions dont la mise en œuvre servira les objectifs ici décrits.

Ainsi, l'Eurométropole de Metz portera les actions suivantes dans le cadre du PAPI 1 du bassin versant de la Moselle aval :

Action	Intitulé	Montant estimatif*		Subvention (FPRNM / FEDER/ Région Grand Est, Agence de l'Eau)		
		€ HT	€ TTC	Sur HT/TTC**	Taux et montant prévisionnels des subventions	
6.10	Réalisation des études pour la renaturation et Zone de Rétention Dynamique des Crues sur le tronçon de la Ramotte en amont de l'A31	670 000 €	804 000 €	HT	80%	536 000 €
6.37	Réaliser une étude complémentaire visant l'aménagement d'un ouvrage de protection des habitations situées à la confluence du ruisseau Saint-Pierre.	150 000 €	180 000 €	TTC	80%	144 000 €
7.6	Réaliser les études pour la réalisation des nouveaux systèmes d'endiguement sur le secteur Seille	1 688 000 €	2 025 600 €	HT	80%	1 350 400 €

7.7	Etude d'opportunité pour une protection contre les inondations au niveau de La Maxe	356 000 €	427 200 €	HT	80%	284 800 €
7.8	Programme de lutte contre les inondations du ruisseau de Saulny/Woippy et de ses affluents	5 500 000 €	6 600 000 €	HT	50%	2 750 000 €

* Les axes 1 à 5 sont indiqués en TTC et les axes 6 et 7 sont indiqués en HT et en TTC, étant donné que les modalités de financement diffèrent selon les axes

** Des actions identifiées en HT pourront être éligibles au FCTVA, lequel sera récupérable

Dans ce cadre, l'Eurométropole de Metz donne son accord de principe pour participer à cette démarche et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour porter les actions qui lui sont attribuées, sous réserve de la labellisation du PAPI 1 du bassin versant de la Moselle aval par les instances nationales et d'approbation par notre assemblée délibérante.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma meilleure considération.

Pour le Président et par délégation
Le Conseiller Délégué

Antoine DORR
Maire de Vantoux